



PROCES-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE - N° 04

Réunion du : **31 Août 2017**
à : **14h00**

Présidence : **Jean-Louis RAMES LANGLADE**

Présent(s) : **Michel CASSEGRAIN - Marc CASSEGRAIN - Ludovic GERARD - Jean Louis RODRIGUEZ - Philippe SOUCHU - Alain SINIVASSIN -**

Excusé(s) : **Magali DE BONNEFOY - Patrick MINON - Alain THILLOU**

I- Approbation des PV du 17/07/2017 - 21/08/2017 / 28/08/2017

I - INFORMATION

La Commission Sportive a procédé à l'établissement du calendrier de la Coupe Jean Rollet Phase 1.

III - DESENGAGEMENT

- **U13 1^{ère} Division Poule A - USM OLIVET**

La Commission Sportive,

- pris connaissance du courriel de l'USM Olivet en date du 29.08.2017 précisant le désengagement de son équipe du championnat U13 1^{ère} division,
- Considérant le calendrier du championnat U13 1^{ère} division, homologué par le Bureau du Comité Directeur en sa réunion du 28 août 2017,
- Après étude du dossier, et avis de la Commission Préformation du District
- **Décide de repêcher l'Entente Boigny/Checy dans ce championnat U13 1^{ère} division, en lieu et place de l'USM Olivet**

VII - TOURNOIS

1. **NEUVILLE SPORTS**

Tournoi U14/U15/U16/U17/U18/U19 du 2 Septembre 2017. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant le Bureau d'Appel du District du Loiret de Football dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la Commission
Jean-Louis RAMES LANGLADE



Le Secrétaire
Michel CASSEGRAIN



PUBLIE LE 01/09/2017